

AGENCE PARCS CANADA

Déclaration de responsabilité de la direction incluant les contrôles internes en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2022 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction de l'Agence Parcs Canada. Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de Parcs Canada. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le *Rapport sur les résultats ministériels* de Parcs Canada concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres de Parcs Canada soient au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant annuellement à une évaluation de l'efficacité du système de CIRF basée sur les risques.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires. Une évaluation, basée sur les risques, du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2022 a été réalisée conformément à la Politique sur la gestion financière du Conseil du Trésor, et ses résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés en annexe.

L'efficacité et le caractère adéquat du système de contrôle interne de Parcs Canada sont examinés dans le cadre du travail effectué par le personnel de l'audit interne, qui procède à des audits périodiques des différents secteurs opérationnels de Parcs Canada, et par le comité de vérification, qui surveille les responsabilités de la direction de maintenir des systèmes de contrôle adéquats ainsi que la qualité des rapports financiers.

En mars 2020, l'épidémie de COVID-19 a été déclarée pandémie par l'Organisation mondiale de la santé. Les mesures de santé publique à travers le pays sont progressivement levées, mais l'impact total sur l'économie et les effets financiers sur Parcs Canada restent à déterminer. La direction suit de très près la situation et ses répercussions.

Les états financiers de Parcs Canada n'ont pas fait l'objet d'un audit.

Ron Hallman

Président et directeur général de l'Agence (PDGA)

Gatineau, Canada

Date: 8 septembre 2022

Catherine Blanchard

Vice-présidente des finances

Gatineau, Canada

Date: 7 septembre 2022

AGENCE PARCS CANADA

État de la situation financière (non audité)

au 31 mars

(en milliers de dollars)	2022	2021
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	148 534	188 615
Passifs environnementaux (note 5)	98 428	98 411
Revenus reportés (note 6)	48 742	20 582
Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées (note 7)	1 005	1 334
Avantages sociaux futurs (note 8)	8 309	9 569
Total des passifs	305 018	318 511
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	164 794	175 709
Débiteurs et avances (note 9)	25 359	26 886
Total des actifs financiers bruts	190 153	202 595
Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement		
Débiteurs et avances (note 9)	(12 720)	(11 491)
Total des actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement	(12 720)	(11 491)
Total des actifs financiers nets	177 433	191 104
Dette nette	127 585	127 407
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	1 300	1 864
Stocks (note 10)	12 236	11 178
Immobilisations corporelles (note 11)	4 733 629	4 678 623
Total des actifs non financiers	4 747 165	4 691 665
Situation financière nette (note 12)	4 619 580	4 564 258

Obligations contractuelles et droits contractuels (notes 13)

Passifs éventuels et actifs éventuels (note 14)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Ron Hallman

Président et directeur général de l'Agence (PDGA)

Gatineau, Canada

Date: 8 septembre 2022

Catherine Blanchard

Vice-présidente des finances

Gatineau, Canada

Date: 7 septembre 2022

AGENCE PARCS CANADA

État des résultats et de la situation financière nette (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2022 Résultats prévus	2022	2021
Charges			
Programmes de Parcs Canada			
Création de lieux patrimoniaux	60 373	32 116	18 844
Conservation des lieux patrimoniaux	207 710	225 989	212 658
Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public	56 233	101 442	68 434
Expérience du visiteur	361 255	459 258	448 598
Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains	167 963	159 324	165 348
Services internes	122 983	152 915	138 208
Total des charges	976 517	1 131 044	1 052 090
Revenus			
Droits d'entrée	68 769	65 998	47 141
Droits récréatifs	35 730	35 898	19 165
Locations et concessions	30 031	25 134	28 388
Autres revenus d'exploitation	8 908	20 061	3 251
Revenus de lotissements urbains	3 466	4 096	3 767
Logement du personnel	3 422	4 201	3 799
Revenus provenant de biens donnés	-	-	233
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(326)	239	(91)
Total des revenus	150 000	155 627	105 653
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	826 517	975 417	946 437
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada		980 750	1 201 653
Variation des montants à recevoir du Trésor		(10 915)	(17 321)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 15a)		60 701	57 073
Transfert d'actifs provenant d'autres ministères gouvernementaux		203	1
Total du financement du gouvernement et transferts		1 030 739	1 241 406
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		(55 322)	(294 969)
Situation financière nette - début de l'exercice		4 564 258	4 269 289
Situation financière nette - fin de l'exercice		4 619 580	4 564 258

Information sectorielle (note 16)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

AGENCE PARCS CANADA

État de la variation de la dette nette (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2022	2021
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(55 322)	(294 969)
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisitions et améliorations d'immobilisations corporelles	312 606	565 077
Amortissement des immobilisations corporelles	(229 463)	(239 570)
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(505)	(430)
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant les ajustements	(27 940)	(16 484)
Transfert provenant d'autres ministères gouvernementaux	308	26
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	55 006	308 619
Variation due aux stocks	1 058	(98)
Variation due aux charges payées d'avance	(564)	(1 171)
Augmentation nette de la dette nette	178	12 381
Dette nette - début de l'exercice	127 407	115 026
Dette nette - fin de l'exercice	127 585	127 407

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

AGENCE PARCS CANADA

État des flux de trésorerie (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

2022

2021

Activités de fonctionnement

Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts 975 417 946 437

Éléments n'affectant pas l'encaisse :

Amortissement des immobilisations corporelles (229 463) (239 570)

Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant les ajustements (27 940) (16 484)

Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 15a) (60 701) (57 073)

Variations de l'état de la situation financière :

Diminution des débiteurs et avances (2 756) (5 729)

Diminution des charges payées d'avance (564) (1 171)

Augmentation (diminution) des stocks 1 058 (98)

Diminution des créditeurs et charges à payer 40 081 567

Augmentation des passifs environnementaux (17) (2 233)

(Augmentation) diminution revenus reportés (28 160) 11 238

Diminution des avantages sociaux futurs 1 260 788

Transfert d'autres actifs entre ministères gouvernementaux 105 25

Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement 668 320 636 697

Activités d'investissement en immobilisations

Acquisitions et améliorations d'immobilisations corporelles 312 606 565 077

Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles (505) (430)

Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations 312 101 564 647

Activités de financement

Paiements sur les obligations au titre d'immobilisations corporelles louées 329 309

Encaisse utilisée pour les activités de financement 329 309

Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada 980 750 1 201 653

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Pouvoirs et objectifs

L'Agence Parcs Canada a été créée en décembre 1998 en vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* à titre d'établissement public et est mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. L'Agence Parcs Canada est une entité distincte qui figure à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et rend des comptes au ministre de l'Environnement et Changement climatique.

Le mandat de Parcs Canada consiste à protéger et mettre en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favoriser chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Pour réaliser son mandat, Parcs Canada exécute les programmes prévus dans ses lois et pouvoirs.

Les pouvoirs relatifs aux programmes dont Parcs Canada est responsable découlent principalement de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, de la *Loi sur le parc urbain nationale de la Rouge*, de la *Loi sur les lieux et monuments historiques du Canada*, de la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*, de la *Loi sur le parc marin du Saguenay — Saint-Laurent*, du *Règlement sur les canaux historiques*, en conformité avec la *Loi sur le ministère des Transports*, de la *Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales*, de la *Loi sur la protection des phares patrimoniaux* et de la *Loi sur les espèces en péril*.

Les programmes incluent :

Création de lieux patrimoniaux: Ce programme vise à créer des lieux patrimoniaux en vue de conserver le patrimoine naturel et culturel du Canada pour le bénéfice et l'agrément des générations actuelles et futures. Ce processus conduit à la création de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation ainsi qu'à la désignation de lieux, de personnes et d'événements d'importance historique nationale et d'autres lieux patrimoniaux, notamment des sites du patrimoine mondial. Le processus de création ou de désignation de lieux patrimoniaux peut inclure des évaluations de faisabilité, des propositions du public, des recherches, la consultation et la mobilisation d'Autochtones, d'intervenants et du grand public, des négociations avec d'autres gouvernements et des organisations autochtones ainsi que des recommandations de comités consultatifs, au besoin. Le programme appuie le résultat « Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques » du gouvernement du Canada, de même que les objectifs internationaux du Canada en matière de biodiversité (objectif 1 du Canada).

Conservation des lieux patrimoniaux: Ce programme vise à protéger et à conserver les ressources naturelles et culturelles des lieux patrimoniaux gérés par Parcs Canada, y compris certains sites du patrimoine mondial se trouvant au Canada, pour le bénéfice et l'agrément des générations actuelles et futures. Il prévoit également la prestation d'un soutien et de conseils financiers et professionnels aux lieux patrimoniaux non administrés par Parcs Canada, et il vient appuyer les obligations internationales du Canada en matière de conservation. La conservation des ressources naturelles et culturelles comprend diverses démarches axées sur le savoir, des travaux de sciences appliquées, la surveillance et la production de rapports, la gestion active, la remise en état écologique, le rétablissement d'espèces, l'évaluation environnementale, la gestion du feu, les évaluations de l'intégrité commémorative et la rédaction d'énoncés d'intégrité commémorative pour les lieux historiques nationaux ainsi que les activités liées à la conformité. En outre, le programme appuie le résultat « Un environnement propre et sain » du gouvernement du Canada.

Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public: Ce programme a pour but de mieux faire connaître les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada, d'amener la population à les apprécier à leur juste valeur et de les faire découvrir à des publics clés, tels que les jeunes, les néo-Canadiens, les familles à revenu faible ou moyen et les citoyens. Les activités de promotion font connaître les lieux patrimoniaux gérés par Parcs Canada ainsi que les principaux programmes et expériences offerts aux visiteurs. Ces activités comprennent la publicité, la promotion dans les médias sociaux, le marketing, l'utilisation proactive des médias et le travail de collaboration avec des partenaires nationaux, régionaux et locaux, de même qu'avec l'industrie du tourisme. Les activités de diffusion externe font découvrir ces lieux patrimoniaux au public par des contacts directs, des expériences interactives et des activités d'apprentissage. Les activités de diffusion externe comprennent la création de produits numériques, tels que des vidéos en ligne, des émissions de télévision, des sites Web et des messages dans les médias sociaux, des activités interactives comme des activités de lancement, la participation à des activités d'apprentissage et de tourisme, à des rassemblements communautaires et à des festivals, de même qu'une présence dans des établissements tels que des musées et des aquariums. Les accords de collaboration et les partenariats jouent un rôle important dans la promotion et la diffusion externe. Ce programme appuie le résultat « Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques » du gouvernement du Canada.

Expérience du visiteur: Ce programme fournit aux visiteurs des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation des possibilités de profiter pleinement de ces lieux patrimoniaux et d'en apprécier toute la valeur par des moyens sécuritaires et significatifs. Il comprend une gamme variée d'activités, telles que l'aide à la planification du séjour, l'accueil, le camping, l'hébergement, la sécurité publique, les services aux visiteurs, les activités d'interprétation, la vente de marchandises, la conformité et le soutien aux installations destinées aux visiteurs. Ce programme appuie le résultat « Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques » du gouvernement du Canada.

AGENCE PARCS CANADA

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

1. Pouvoirs et objectifs (suite)

Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains: Ce programme comprend la gestion de l'infrastructure destinée à la population canadienne, et il crée des possibilités de retombées socioéconomiques pour les collectivités avoisinantes. Il suppose l'exploitation, l'entretien et l'amélioration des tronçons de la Transcanadienne et de routes provinciales numérotées qui sont situés dans des parcs nationaux et dans des lieux historiques nationaux; la gestion des eaux, des ponts et des barrages des canaux patrimoniaux; la prestation de services municipaux dans certains lotissements urbains des parcs nationaux ainsi que la gestion de l'infrastructure connexe. Ce programme appuie le résultat « Un Canada sécuritaire et sécurisé » du gouvernement du Canada.

Services internes: Les Services internes comprennent les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme étant des services à l'appui de programmes ou nécessaires pour permettre à une organisation de s'acquitter de ses obligations. Les Services internes désignent les activités et les ressources des 10 services distincts qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, peu importe le modèle de prestation des Services internes d'un ministère. Ces services sont les suivants : services de gestion et de surveillance; services des communications; services juridiques; services de gestion des ressources humaines; services de gestion des finances; services de gestion de l'information; services de technologie de l'information; services de gestion des biens immobiliers; services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Autorisations parlementaires

Parcs Canada est financée principalement par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à Parcs Canada ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'État des résultats et de la situation financière nette correspondent aux montants rapportés dans l'État des résultats prospectifs intégrés au *Plan ministériel 2021-2022*. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État des résultats et de la situation financière nette ni dans l'État de la variation de la dette nette parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le *Plan ministériel 2021-2022*.

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Parcs Canada fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par Parcs Canada est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par Parcs Canada sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(c) Montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations de Parcs Canada et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que Parcs Canada a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

(d) Revenus

Les revenus provenant de droits d'entrée, de droits récréatifs, de droits de location, de droits de concession, de lotissements urbains et de logements du personnel ainsi que les autres revenus d'exploitation sont constatés dans les comptes en fonction des biens et services fournis par Parcs Canada au cours de l'exercice.

Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception comme revenus reportés. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les revenus reportés se composent des montants reçus à l'avance pour la livraison de biens et la prestation de services qui seront reconnus à titre de revenus dans un exercice ultérieur où ils seront gagnés.

Les autres revenus sont constatés dans l'exercice où s'est produit l'événement qui a donné lieu aux revenus.

Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépensés à nouveau ne peuvent servir à acquitter les passifs de Parcs Canada. Bien que l'on s'attende à ce que le PDGA maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de Parcs Canada.

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(e) Charges

- i. Les paiements de transfert sont passés en charges durant l'année où le transfert est autorisé et que le bénéficiaire répond aux critères d'admissibilité.
- ii. Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.
- iii. Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, les services juridiques et les indemnités des accidentés de travail sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur valeur comptable.

(f) Avantages sociaux futurs

- i. **Prestations de retraite** : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de Parcs Canada au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de Parcs Canada découlant du régime. La responsabilité de Parcs Canada relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.
- ii. **Indemnités de départ** : L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés éligibles. Les employés ont eu la possibilité d'être payé la valeur totale ou partielle des avantages obtenus à ce jour ou de récupérer la valeur totale ou restante des prestations au moment du départ de la fonction publique. L'obligation restante est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

(g) Débiteurs

Les débiteurs sont initialement comptabilisés au coût. Lorsque nécessaire, une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des débiteurs à des montants qui correspondent approximativement à leur valeur de recouvrement nette.

(h) Stocks

Les stocks sont évalués au coût et sont constitués de pièces et fournitures utilisées lors de la prestation future des programmes et ne sont principalement pas destinés à la revente. Les stocks qui n'ont plus de potentiel de service sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

(i) Immobilisations corporelles

Les coûts d'acquisition de terrains, de bâtiments, de matériel et d'autres immobilisations sont capitalisés comme immobilisations corporelles et, à l'exception des terrains, sont amortis aux charges au cours de la durée de vie utile estimative des biens, tel que décrit à la note 11. Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000 dollars sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles ne comprennent pas les biens immeubles situés sur les réserves, telles que définies par la Loi sur les Indiens; des oeuvres d'art et des collections de musées auxquelles il est impossible d'attribuer un coût d'acquisition; et des actifs incorporels. Les terrains acquis sont comptabilisés au coût historique. Les terres publiques acquises dans le cadre de la Confédération ou de l'entrée ultérieure d'une province ou d'un territoire sont comptabilisées à une valeur nominale. Les terrains acquis par voie de don sont comptabilisés à leur valeur marchande estimative à la date d'acquisition.

(j) Passif éventuel

Les passifs éventuels sont une obligation potentielle qui peut devenir une obligation réelle advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, une provision est comptabilisée et une charge est comptabilisée dans les autres charges. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou s'il est impossible d'établir une estimation raisonnable, l'éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.

(k) Actif éventuel

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui peuvent devenir des actifs réels advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non, l'actif éventuel est présenté dans les notes afférentes aux états financiers.

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(l) Passifs environnementaux

Un passif environnemental pour l'assainissement des sites contaminés est comptabilisé lorsque tous les critères suivants sont satisfaits : il existe une norme environnementale, la contamination dépasse la norme environnementale, le gouvernement est directement responsable ou accepte la responsabilité, on prévoit renoncer aux avantages économiques futurs et il est possible de faire une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant nécessaire pour assainir les sites afin que ces derniers respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination. Lorsque les flux de trésorerie futurs nécessaires pour régler ou annuler le passif doivent s'étendre sur de longues périodes futures et sont estimables et prévisibles, il faut utiliser la technique de la valeur actualisée. Le taux d'actualisation utilisé reflète le coût d'emprunt du gouvernement et est associé au nombre estimatif d'années nécessaires pour achever l'assainissement.

Le passif environnemental comptabilisé est rajusté chaque année, au besoin, en fonction des rajustements de la valeur actuelle, de l'inflation, des nouvelles obligations, des variations des estimations de la direction et des coûts réels engagés.

S'il est impossible de déterminer la probabilité de la responsabilité du gouvernement, un passif éventuel est indiqué dans les notes afférentes aux états financiers.

(m) Opérations en devises

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations.

(n) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés et divulgués au titre des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers et les notes complémentaires au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'historique, la conjoncture économique générale et rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant connexe à la date des états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif éventuel, les passifs environnementaux, le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

Les passifs environnementaux sont sujets à une incertitude relative à la mesure, tel que mentionné à la note 5, en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités d'assainissement des sites contaminés, de l'utilisation d'une valeur actualisée des coûts estimés futurs et du fait que tous les sites n'ont pas fait l'objet d'une évaluation complète de l'étendue et de la nature de l'assainissement. Des modifications apportées aux hypothèses sous-jacentes, l'échéancier des dépenses, la technologie utilisée de la révision des normes environnementales ou de changements de réglementation pourraient entraîner des changements considérables aux passifs environnementaux comptabilisés.

(o) Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autre que les opérations interentités, sont comptabilisés à la valeur d'échange.

Les opérations interentités sont des opérations entre les entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont évaluées à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- i. Les services à recouvrements de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de dépenses sur une base brute et mesurés à la valeur d'échange.
- ii. Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers ministériels à la valeur comptable.

AGENCE PARCS CANADA

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Autorisations parlementaires

Parcs Canada reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette et dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats nets des activités de fonctionnement net de Parcs Canada pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisées

(en milliers de dollars)	2022	2021
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	975 417	946 437
Total des revenus selon l'état des résultats	155 627	105 653
moins: Recettes déposés au compte Nouveaux parcs et lieux historiques	(1 400)	-
moins: Revenus provenant de biens donnés	-	(233)
Revenus reçus en vertu de l'article 20 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	154 227	105 420
Ajustements pour les éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(229 463)	(239 570)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(60 701)	(57 073)
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant les ajustements	(27 940)	(16 484)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	1 103	(9 323)
Diminution des avantages sociaux futurs	1 260	788
Augmentation des passifs environnementaux	(17)	(2 233)
Remboursement de charges d'exercices antérieurs	1 796	1 881
Augmentation du compte des nouveaux parcs et lieux historiques	38 742	10 888
Autres	(5 776)	(851)
Total des éléments qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	(280 996)	(311 977)
Ajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisitions et améliorations d'immobilisations corporelles	312 606	565 077
Trop-payés de salaire	2 386	2 003
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(505)	(430)
Paiements sur les obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	329	309
Augmentation (diminution) des stocks	1 058	(98)
Diminution des charges payées d'avance	(564)	(1 171)
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations	315 310	565 690
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	1 163 958	1 305 570

AGENCE PARCS CANADA

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Autorisations parlementaires (suite)

(b) Autorisations fournies et utilisées

(en milliers de dollars)	2022	2021
Autorisations fournies :		
Crédit 1 - Dépenses du programme ⁽¹⁾	1 284 949	1 411 698
Crédit 5 - Compte des nouveaux parcs et lieux historiques	50 989	19 292
Montants législatifs :		
Dépenses qui équivalent aux revenus reçus en vertu de l'article 20 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	181 340	110 514
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux	65 257	66 821
Remboursement des revenus des exercices antérieurs	300	-
Total des autorisations	1 582 835	1 608 325
Moins:		
Montant disponible pour les exercices ultérieurs	(100 522)	(221 998)
Autorisations périmées	(318 355)	(80 757)
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	1 163 958	1 305 570

⁽¹⁾ En 2021-2022, Parcs Canada a accédé à des autorisations supplémentaires d'un montant de 71.7 millions de dollars (56.9 millions de dollars en 2021) pour combler le déficit de revenus dû à l'épidémie de COVID-19.

4. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau suivant présente les détails des crédoiteurs et des charges à payer :

(en milliers de dollars)	2022	2021
Crédoiteurs – autres ministères gouvernementaux et agences	25 388	40 268
Crédoiteurs – parties externes	89 072	78 947
Total des crédoiteurs	114 460	119 215
Charges à payer	34 074	69 400
Total des crédoiteurs et des charges à payer	148 534	188 615

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

5. Passifs environnementaux

« L'approche fédérale en matière de lieux contaminés » du gouvernement établit un cadre de gestion des sites contaminés en utilisant une approche fondée sur les risques. Selon cette démarche, le gouvernement a dressé l'inventaire des sites contaminés identifiés qui sont situés sur les terres fédérales qui ont été répertoriés, ce qui permet de les classer, de les gérer et de les enregistrer de manière cohérente. Cette démarche systématique aide à repérer les sites à haut risque afin d'affecter des ressources limitées aux sites qui présentent le risque le plus élevé pour la santé humaine et pour l'environnement.

Parcs Canada a relevé un total de 219 sites (236 sites en 2021) qui pourraient être contaminés et faire l'objet d'une évaluation, d'un assainissement et d'un suivi. Parmi ces derniers, Parcs Canada a recensé 89 sites (97 sites en 2021) pour lesquels des mesures sont requises et un passif brut de 78 253 135 \$ (77 628 735 \$ en 2021) a été comptabilisé. Cette estimation du passif a été déterminée après la réalisation de l'évaluation des sites par des experts environnementaux.

De plus, un modèle statistique se fondant sur une projection du nombre de sites qui passeront à l'étape des travaux d'assainissement et sur lequel on applique les coûts courants et historiques est utilisé pour estimer le passif d'un groupe des sites sans passif. En conséquence, il existe 55 sites non classifiés (58 sites en 2021) pour lesquels un passif estimé de 15 388 672 \$ (14 866 539 \$ en 2021) a été enregistré basé sur ce modèle. Par ailleurs, il existe 4 sites classifiés sans passifs estimés (5 sites en 2021) où les estimations calculées sont basées sur le jugement professionnel et comparées à des sites similaires donnant un passif total de 4 785 840 \$ (5 916 000 \$ en 2021).

La combinaison de ces trois estimations, totalisant 98 427 647 \$ (98 411 274 \$ en 2021), constitue la meilleure estimation de la direction concernant le coût nécessaire pour assainir les sites afin qu'ils respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination, en fonction de l'information connue à la date de préparation des états financiers.

Aucun passif n'a été comptabilisé pour les 71 sites restants (76 sites en 2021). Certains de ces sites sont à différents stades d'essais et d'évaluations et si l'assainissement est nécessaire, un passif sera comptabilisé dès qu'une estimation raisonnable pourra être déterminée. Pour d'autres sites, Parcs Canada ne prévoit pas renoncer à des avantages économiques futurs (il y a absence probable de toute incidence environnementale ou menace pour la santé humaine). Ces sites seront réexaminés et un passif pour assainissement sera comptabilisé si l'on prévoit renoncer à des avantages économiques futurs.

Le tableau suivant présente les montants totaux estimatifs de ce passif par nature et par source, les recouvrements connexes attendus et les dépenses futures totales non actualisées en date du 31 mars 2022 et du 31 mars 2021. Lorsque l'estimation du passif repose sur des besoins de trésorerie futurs, le montant est rajusté pour tenir compte de l'inflation à partir d'une prévision de l'indice des prix à la consommation (IPC) de 2,0% (2,0% en 2021). L'inflation est prise en compte dans le montant non actualisé. On a utilisé le coût d'emprunt du gouvernement du Canada qui s'applique aux courbes de rendement coupon zéro pour actualiser les dépenses futures estimatives. Les taux d'actualisation de mars 2022 vont de 2,24% (0,24% en 2021) pour les emprunts qui échoient à 2 ans à 2,35% (2,00% en 2021) pour les emprunts qui échoient à 30 ans ou plus.

Nature et Source (en milliers de dollars)	2022				2021			
	Nombre total de sites	Nombre de sites ayant un passif	Passif estimé	Dépenses totales estimées (non-actualisées)	Nombre total de sites	Nombre de sites ayant un passif	Passif estimé	Dépenses totales estimées (non-actualisées)
Anciens sites d'exploration minérale ⁽¹⁾	6	5	5 788	6 204	6	5	5 892	5 981
Sites militaires et anciens sites militaires ⁽²⁾	3	-	-	-	4	2	567	576
Pratiques relatives aux combustibles ⁽³⁾	48	24	17 131	18 363	52	24	15 866	16 104
Décharges ⁽⁴⁾	43	35	16 848	18 059	46	40	16 185	16 428
Actif de génie/transport aérien et terrestre ⁽⁵⁾	6	2	362	388	6	2	374	380
Installations maritimes/sites aquatiques ⁽⁶⁾	5	5	29 386	31 500	6	5	31 121	31 588
Bureaux/sites commerciaux ou industriels ⁽⁷⁾	88	63	24 248	25 993	94	67	22 981	23 325
Autre ⁽⁸⁾	20	14	4 665	5 001	22	15	5 425	5 506
Total	219	148	98 428	105 508	236	160	98 411	99 888

De plus durant l'année, 18 sites ont été fermés (8 sites en 2021), car ils ont été soit assainis, soit évalués et ne répondent plus aux critères de comptabilisation d'un passif.

5. Passifs environnementaux (suite)

- (1) Contamination associée aux anciennes activités d'exploitation minière, p. ex., métaux lourds, hydrocarbures pétroliers, etc. Les sites ont souvent plus d'une source de contamination.
- (2) Contamination associée à l'exploitation de sites militaires et anciens sites militaires où des activités comme la manipulation et l'entreposage des combustibles, les décharges, la peinture à base de métaux ou de BPC utilisé pour les bâtiments ont entraîné une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex., hydrocarbures pétroliers, BPC, métaux lourds. Les sites comportent souvent plus d'une source de contamination.
- (3) Contamination principalement associée à l'entreposage et à la manipulation des combustibles, p. ex., déversements accidentels liés aux cuves de stockage des combustibles ou aux anciennes pratiques de manipulation des combustibles, comme les hydrocarbures pétroliers, les hydrocarbures aromatiques polycycliques et BTEX (benzène, toluène, éthylbenzène et xylène).
- (4) Contamination associée aux anciennes décharges ou à la lixiviation des matériaux déposés dans les décharges, p. ex., métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BTEX, autres contaminants organiques, etc.
- (5) Contamination associée à l'exploitation d'actifs tel qu'aéroports, chemins de fer et routes où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets, les installations de formation en lutte contre les incendies et les aires de stockage de produits chimiques ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex., métaux, hydrocarbures pétroliers, BTEX et autres contaminants organiques.
- (6) Contamination associée à l'exploitation des biens maritimes, comme les installations portuaires, les ports, les systèmes de navigation, les stations de phare, les stations hydrométriques, où les activités comme l'entreposage et la manipulation des combustibles, l'utilisation de peinture à base de métaux sur les stations de phare ont entraîné une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex., métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques et autres contaminants organiques. Les sites ont souvent plus d'une source de contamination.
- (7) Contamination associée à l'exploitation d'installations de bureaux / commerciales / industrielles où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets et l'utilisation de peinture contenant des métaux ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex., métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BTEX, etc. Les sites ont souvent plus d'une source de contamination.
- (8) Contamination provenant d'autres sources, comme l'utilisation de pesticides, d'herbicides ou d'engrais aux sites agricoles, l'utilisation de BPC, les zones d'entraînement à la lutte contre les incendies, les champs de tir et les installations d'entraînement, etc.

AGENCE PARCS CANADA

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

6. Revenus reportés

Les revenus reportés représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés résultant de montants reçus de parties externes correspondant à des droits versés avant la prestation des services connexes. Les revenus sont constatés au cours de la période où le service est exécuté. Les détails des opérations de ce compte sont comme suit :

(en milliers de dollars)	2022	2021
Revenus reportés, début de l'exercice	20 582	31 820
Montants reçus	52 850	13 502
Revenus constatés	(24 690)	(24 740)
Revenus reportés, fin de l'exercice	48 742	20 582

7. Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées

Parcs Canada a conclu des contrats de location-acquisition d'espaces commerciaux et de locaux à bureaux d'une valeur de 19 205 164 \$ dont l'amortissement cumulé s'élève à 10 058 985 \$ au 31 mars 2022 (19 205 164 \$ et 9 483 558 \$ respectivement au 31 mars 2021). Parcs Canada a un contrat de location-acquisition avec une obligation en cours, les autres contrats de location-acquisition ont été payés en avance et ne comportent pas d'obligation. L'obligation liée aux exercices à venir s'établit comme suit :

(en milliers de dollars)	2022	2021
2022	-	403
2023	403	403
2024	403	403
2025	287	287
2026 et les exercices ultérieurs	-	-
Total des futurs versements minimaux en vertu des contrats de location-acquisition	1 093	1 496
Moins : intérêts théoriques (6,3%)	(88)	(162)
Solde des obligations au titre des immobilisations corporelles louées	1 005	1 334

AGENCE PARCS CANADA

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

8. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite

Les employés de Parcs Canada participent au Régime de retraite de la fonction publique (le Régime), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2% par année de service ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les bénéficiaires sont intégrés aux bénéficiaires du Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec et sont indexés à l'inflation.

Tant les employés que Parcs Canada versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de la modification de la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des dispositions liées au Plan d'action économique 2012, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le régime depuis le 1er janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des charges de 2021-2022 s'élève à 44 087 756 \$ (45 598 876 \$ en 2021). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,01 fois (1,01 fois pour 2021) les cotisations des employés et, pour les membres du groupe 2, à environ 1,00 fois (1,00 fois pour 2021) les cotisations des employés.

La responsabilité de Parcs Canada à l'égard du Régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

(b) Indemnités de départ

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employés étaient basées sur l'éligibilité de l'employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. En date du 31 mars 2018, la majorité des règlements pour encaisser la valeur des indemnités étaient complétés. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

Les changements dans l'obligation durant l'année sont les suivants:

(en milliers de dollars)	2022	2021
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	9 569	10 357
Charge (ajustement) pour l'exercice	(443)	894
Prestations versées pendant l'exercice	(817)	(1 682)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	8 309	9 569

AGENCE PARCS CANADA

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

9. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances de Parcs Canada :

(en milliers de dollars)	2022	2021
Débiteurs - autres ministères gouvernementaux et agences	3 022	2 677
Débiteurs - parties externes	19 758	21 736
Avances aux employées	3 540	3 684
	26 320	28 097
Provision pour créances douteuses sur les débiteurs des parties externes	(961)	(1 211)
Débiteurs et avances bruts	25 359	26 886
Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	(12 720)	(11 491)
Total des débiteurs et avances nets	12 639	15 395

10. Stocks

(en milliers de dollars)	2022	2021
Stocks destinés à la vente et à la consommation - Solde d'ouverture	11 178	11 276
Achats	60 324	45 843
Stocks utilisés	(59 266)	(45 941)
Stocks destinés à la vente et à la consommation - Solde de fermeture	12 236	11 178

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

11. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit:

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Bâtiments	25-50 ans
Fortifications	50-100 ans
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la durée du bail ou de la vie utile de l'amélioration
Immobilisations corporelles louées	Durée du bail ou durée économique du bien loué si le bail contient une option d'achat à prix de faveur
Paysagement et amélioration	10-40 ans
Routes	40 ans
Ponts	25-50 ans
Canaux et installations maritimes	25-80 ans
Services publics	20-40 ans
Véhicules	7-15 ans
Matériel	3-10 ans
Expositions	5-10 ans

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

Collections et sites archéologiques

La gestion des collections et des sites archéologiques est au coeur du mandat de Parcs Canada qui consiste à protéger et à mettre en valeur des exemples représentatifs du patrimoine culturel du Canada. Même s'ils ne sont pas capitalisés au même titre que d'autres biens culturels comme les bâtiments ou les fortifications, ces trésors ont une valeur culturelle inestimable.

(a) Collections

Parcs Canada gère des collections d'objets archéologiques et historiques.

La collection d'objets archéologiques comprend des spécimens et documents qui constituent un échantillon représentatif des habitations et des activités humaines. Ces collections renferment un éventail d'artefacts qui témoignent de l'activité tant domestique qu'industrielle et vont des outils et de l'équipement de navire aux échantillons de sol et échantillons botaniques.

La collection d'objets historiques s'étend du Xe siècle à aujourd'hui. Il s'agit d'objets ethnographiques, civils, militaires et d'articles témoignant du commerce des fourrures, de meubles et d'objets mobiliers, d'outils et de documents.

En outre, Parcs Canada gère une collection de reproductions comprenant des costumes d'époque, des outils et des meubles fabriqués à partir d'originaux ou de données historiques.

(b) Sites archéologiques

Un site archéologique englobe les vestiges en surface, souterrains ou submergés d'une activité humaine. Les archéologues définissent un site en précisant les différentes activités qui se sont déroulées dans un secteur. De nombreux sites archéologiques ont été délimités parmi les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines de conservation de Parcs Canada. Ces sites comprennent des villages autochtones, des camps de chasse, des aires d'observation et des lieux de transformation des animaux, des postes de traite des fourrures et des postes militaires établis par des Européens, des champs de bataille, des épaves, des fermes ainsi que des sites associés aux transports et aux industries.

AGENCE PARCS CANADA

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

11. Immobilisations corporelles (suite)

Coût	Solde d'ouverture (note 17)	Acquisitions	Ajustements ⁽¹⁾	Aliénations et radiations	Solde de clôture
(en milliers de dollars)					
<u>Immobilisations corporelles</u>					
Terrain	279 416	4 618	(690)	(1 047)	282 297
Bâtiments, fortifications et améliorations locatives	1 255 832	8 337	126 941	(26 069)	1 365 041
Paysagement et amélioration	788 465	3 381	41 442	(27 756)	805 532
Routes	2 080 075	10 751	42 004	(1 547)	2 131 283
Ponts	785 367	6 082	13 788	(4 245)	800 992
Canaux et installations maritimes	1 084 553	78 343	365 167	(1 925)	1 526 138
Services publics	346 443	7 126	68 472	(4 102)	417 939
Véhicules	148 943	4 420	2 420	(4 546)	151 237
Matériel	80 124	662	3 246	(243)	83 789
Expositions	107 867	43	2 023	(6 863)	103 070
	6 957 085	123 763	664 813	(78 343)	7 667 318
<u>Immobilisations en construction</u>					
Bâtiments, fortifications et améliorations locatives	314 174	79 840	(140 276)	(3 423)	250 315
Paysagement et amélioration	133 593	24 461	(51 617)	(2 699)	103 738
Routes	53 709	16 029	(32 862)	(151)	36 725
Ponts	68 286	14 341	(43 434)	(1 611)	37 582
Canaux et installations maritimes	375 191	34 325	(336 172)	(7 904)	65 440
Services publics	77 519	10 757	(51 733)	(222)	36 321
Véhicules	2 526	2 291	(1 887)	(1)	2 929
Matériel	12 997	3 155	(2 599)	(360)	13 193
Expositions	14 837	1 869	(2 621)	(1 545)	12 540
Bâtiments, fortifications et améliorations locatives sous location-acquisition	1 130	1 775	-	-	2 905
	1 053 962	188 843	(663 201)	(17 916)	561 688
<u>Immobilisations corporelles louées</u>					
Bâtiments, fortifications et améliorations locatives	19 205	-	-	-	19 205
Total	8 030 252	312 606	1 612	(96 259)	8 248 211

(1) Les ajustements incluent les actifs en construction de 663 240 893 \$ qui ont été transférés à d'autres catégories à la suite de l'achèvement de l'actif.

AGENCE PARCS CANADA

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

11. Immobilisations corporelles (suite)

Amortissement cumulé (en milliers de dollars)	Solde d'ouverture (note 17)	Amortissement	Ajustements	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Valeur comptable nette	
						2022	2021
<u>Immobilisations corporelles</u>							
Terrain	-	-	-	-	-	282 297	279 416
Bâtiments, fortifications et améliorations locatives	715 549	36 281	166	(18 760)	733 236	631 805	540 283
Paysagement et amélioration	613 297	16 427	194	(27 348)	602 570	202 962	175 168
Routes	1 012 166	90 222	333	(1 419)	1 101 302	1 029 981	1 067 909
Ponts	192 635	23 656	198	(3 780)	212 709	588 283	592 732
Canaux et installations maritimes	400 291	33 053	(349)	(1 066)	431 929	1 094 209	684 262
Services publics	163 044	10 997	(30)	(3 254)	170 757	247 182	183 399
Véhicules	96 940	9 656	239	(4 241)	102 594	48 643	52 003
Matériel	49 772	5 705	324	(195)	55 606	28 183	30 352
Expositions	98 453	2 890	(701)	(6 821)	93 821	9 249	9 414
	3 342 147	228 887	374	(66 884)	3 504 524	4 162 794	3 614 938
<u>Immobilisations en construction</u>							
Bâtiments, fortifications et améliorations locatives						250 315	314 174
Paysagement et amélioration						103 738	133 593
Routes						36 725	53 709
Ponts						37 582	68 286
Canaux et installations maritimes						65 440	375 191
Services publics						36 321	77 519
Véhicules						2 929	2 526
Matériel						13 193	12 997
Expositions						12 540	14 837
Bâtiments, fortifications et améliorations locatives sous location-acquisition						2 905	1 130
						561 688	1 053 962
<u>Immobilisations corporelles louées</u>							
Bâtiments, fortifications et améliorations locatives	9 482	576	-	-	10 058	9 147	9 723
Total	3 351 629	229 463	374	(66 884)	3 514 582	4 733 629	4 678 623

AGENCE PARCS CANADA

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

12. Situation financière nette

Une partie de la situation financière nette de Parcs Canada est réservée et affectée à des fins particulières. Les revenus et les charges connexes sont déclarés dans l'état des résultats et de la situation financière nette.

Le compte des nouveaux parcs et lieux historiques a été établi en vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*. Il est financé par des autorisations votées, le produit de la vente de terrains et de bâtiments excédentaires et tous les dons généraux. De plus, le ministre des Finances peut, sur demande du ministre de l'Environnement, autoriser l'octroi d'avances jusqu'à 10 millions de dollars au compte des nouveaux parcs et lieux historiques. Tous les montants reçus sont détenus dans ce compte jusqu'à ce que des dépenses admissibles soient engagées pour l'établissement ou la mise en valeur de nouveaux parcs, de lieux historiques ou d'endroits patrimoniaux, conformément aux conditions établies dans la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* et aux directives connexes du Conseil du Trésor. Le solde du compte doit être utilisé afin de protéger le financement en capital requis et d'honorer l'engagement de Parcs Canada pour la création, l'agrandissement ou la désignation de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux, d'aires marines nationales de conservation ou d'autres aires patrimoniales protégées.

Feu le très honorable W L Mackenzie King a légué, au gouvernement du Canada, la Maison-Laurier à Ottawa et la somme de 225 000 \$. Ce montant a été crédité au compte et génère de l'intérêt, suivant les dispositions de l'article 3 de la *Loi sur la maison Laurier*. Les intérêts doivent être affectés à l'entretien de la Maison-Laurier, qui doit être conservée comme lieu d'intérêt historique, de même qu'aux fins d'installations pour études et recherches.

Le tableau suivant présente les détails de la situation financière nette de Parcs Canada :

(en milliers de dollars)	2022	2021
Fonds réservés		
Nouveaux parcs et lieux historiques		
Montant disponible au début de l'exercice	90 040	79 152
Recettes :		
Autorisations parlementaires	50 989	19 292
Produits sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	-	6
Dons	1 400	-
	52 389	19 298
Déboursés en immobilisations	(13 647)	(8 410)
Nouveaux parcs et lieux historiques - Montant disponible à la fin de l'exercice	128 782	90 040
Mackenzie King compte en fiducie	225	225
Fonds réservés - Montant disponible à la fin de l'exercice	129 007	90 265
Fonds non réservés	4 490 573	4 473 993
Situation financière nette à la fin de l'exercice	4 619 580	4 564 258

AGENCE PARCS CANADA

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

13. Obligations contractuelles et droits contractuels

a) Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités de Parcs Canada peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels il sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'exécution de programmes de paiements de transfert ou pour l'acquisition de biens ou de services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite:

(en milliers de dollars)	2023	2024	2025	2026	2027 et les exercices ultérieurs	Total
Contrats de location-exploitation	1 059	634	466	142	1 842	4 143
Achats et paiements de transfert	109 438	33 985	15 685	12 140	2 391	173 639
Total	110 497	34 619	16 151	12 282	4 233	177 782

b) Droits contractuels

Les activités de Parcs Canada comprennent parfois la négociation de contrats ou d'ententes avec des tiers qui donnent lieu à des actifs et à des revenus dans l'avenir. Ils comprennent principalement les locations de propriétés et d'ententes municipales. Le tableau suivant présente un sommaire des principaux droits contractuels qui généreront des revenus au cours d'exercices futurs et pour lesquelles on peut établir des estimations raisonnables :

(en milliers de dollars)	2023	2024	2025	2026	2027 et les exercices ultérieurs	Total
Locations de propriétés	9 423	9 409	9 434	9 050	169 242	206 558
Autres ⁽¹⁾	2 800	2 781	2 724	2 722	5 545	16 572
Total	12 223	12 190	12 158	11 772	174 787	223 130

⁽¹⁾ Inclus des ententes municipales et des licences résidentielles qui n'ont pas de date de fin. Par conséquent, les montants pour 2027 et les exercices ultérieurs ne peuvent pas être évalués.

14. Passifs éventuels et actifs éventuels

(a) Passifs éventuels

Les éléments de passif éventuel surviennent dans le cours normal des activités, et leur dénouement est inconnu. Les éléments de passif éventuel de Parcs Canada inclus des réclamations qui sont assorties d'un montant déterminé, et d'autres pas. Bien que le montant total de ces réclamations soit important, leur dénouement ne peut être déterminé. Parcs Canada a enregistré une provision de 50 000 \$ pour les réclamations et les litiges pour lesquels un paiement futur est probable et une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée. Les réclamations et les litiges pour lesquels le dénouement est indéterminable et dont le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable par la direction s'élevaient à 6 797 948 \$ au 31 mars 2022 (7 038 000 \$ en 2021). Il y a deux réclamations et litiges pour lesquels la réclamation est probable et une estimation raisonnable ne peut être faite par la direction. En raison de la sensibilité des réclamations, nous ne pouvons pas divulguer d'informations supplémentaires.

(b) Actifs éventuels

Les actifs éventuels surviennent dans le cours normal des opérations et leur disposition finale est inconnue. Les actifs éventuels de Parcs Canada se composent de réclamations qui comprennent des éléments avec des montants de plaidoirie et d'autres pour lesquels aucun montant n'est spécifié. Parcs Canada a fait des réclamations contre des parties externes pour lesquelles le recouvrement ou le gain est susceptible de se matérialiser. Le montant estimé à recouvrir au 31 mars 2022 est de 285 418 \$ (133 243 \$ en 2020-2021). En raison de la sensibilité des réclamations, nous ne pouvons pas divulguer d'informations supplémentaires.

AGENCE PARCS CANADA

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

15. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, Parcs Canada est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés incluent, entre autres, les personnes faisant partie des principaux dirigeants ou un membre de la famille proche de ces personnes et entités contrôlée en tout ou en partie par un membre des principaux dirigeants ou un membre de la proche famille de ces personnes.

Parcs Canada conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, Parcs Canada a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux locaux, services juridiques, cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et indemnisation des accidentés du travail. Ces services gratuits ont été constatés à la valeur comptable comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette de Parcs Canada :

(en milliers de dollars)	2022	2021
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	41 247	37 941
Locaux	19 196	18 876
Services juridiques	210	209
Indemnisation des accidentés du travail	48	47
Total	60 701	57 073

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes au public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques fournis par Services publics et Approvisionnement Canada et ainsi que les services de courriel, des centres de données et des réseaux et les appareils technologiques en milieu de travail fournis par Services partagés Canada, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette de Parcs Canada.

(b) Autres transactions entre apparentés avec autres ministères et organismes

(en milliers de dollars)	2022	2021
Débiteurs	3 022	2 677
Créditeurs	25 388	40 268
Charges	186 861	118 716
Revenus	69	475

Les charges et les revenus inscrits à la section (b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section (a).

AGENCE PARCS CANADA

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

16. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture d'alignement des programmes de Parcs Canada. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés par les principaux programmes, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

(en milliers de dollars)	Création de lieux patrimoniaux	Conservation des lieux patrimoniaux	Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public	Expérience du visiteur	Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains	Services internes	2022	2021
Salaires et avantages sociaux des employés	8 134	137 087	45 604	211 621	27 684	112 723	542 853	547 683
Charges de fonctionnement								
Amortissement des immobilisations corporelles	23	17 333	297	109 608	99 985	2 217	229 463	239 570
Services professionnels et spéciaux	1 256	22 369	3 411	39 532	6 466	16 168	89 202	73 249
Services publics, matériaux et fournitures	291	13 628	1 061	38 112	12 891	2 934	68 917	60 829
Locations	88	8 898	374	7 105	496	5 294	22 255	17 112
Transport et communications	131	4 313	653	3 364	172	1 407	10 040	7 226
Perte / (Gain) nette sur l'aliénation des immobilisations corporelles incluant les ajustements	512	(60)	9 967	4 290	5 579	7 652	27 940	16 484
Paiements tenant lieu d'impôts	-	-	-	20 814	-	-	20 814	20 980
Entretien et réparations	4	2 295	10	9 145	4 530	47	16 031	15 086
Locaux	280	4 778	1 568	7 488	1 083	3 999	19 196	18 876
Information	60	726	2 236	2 540	41	399	6 002	3 964
Autres	-	45	1	314	218	-	578	1 061
Total des charges de fonctionnement	2 645	74 325	19 578	242 312	131 461	40 117	510 438	474 437
Subventions et contributions	21 337	14 577	36 260	5 325	179	75	77 753	29 970
Total des charges	32 116	225 989	101 442	459 258	159 324	152 915	1 131 044	1 052 090
Revenus								
Droits d'entrée	-	-	-	65 984	14	-	65 998	47 141
Droits récréatifs	-	-	-	35 898	-	-	35 898	19 165
Locations et concessions	-	10	-	22 079	3 045	-	25 134	28 388
Autres revenus d'exploitation	1 400	3 172	120	13 459	1 599	311	20 061	3 251
Revenus de lotissements urbains	-	-	-	631	3 465	-	4 096	3 767
Logement du personnel	-	1 368	-	2 833	-	-	4 201	3 799
Revenus provenant de biens donnés	-	-	-	-	-	-	-	233
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	-	-	-	-	-	239	239	(91)
Total des revenus	1 400	4 550	120	140 884	8 123	550	155 627	105 653
Coût net des activités poursuivies	30 716	221 439	101 322	318 374	151 201	152 365	975 417	946 437

17. Information comparative

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.